



132 MEMBERS



CONGO BASIN FOREST PARTNERSHIP

CO-FACILITATION FRANCE - GABON

Ambassador Christophe Guilhou, Co-Facilitator for the French Republic to the CBFP

Ambassador Dr Aurélie Flore Koumba Pambo
CBFP Co-Facilitator for the Gabonese Republic

Seven colleges

- The CBFP Regional College
- The CBFP Civil Society College
- The CBFP International NGO College
- The CBFP Private Sector College
- The CBFP Donor College
- The CBFP Scientific and Academic College
- The CBFP Multilaterals College

Strategic priorities of the France-Gabon Co-Facilitation roadmap

- 1 - Promote dialogue and scientific cooperation relating to the Congo Basin forests
- 2- Consolidate spatial and land-use planning and sustainable value chains
- 3- Accelerate the development of innovative financing mechanisms
- 4- Continue to highlight the importance of the Congo Basin Forests
- 5- Continue to strengthen dialogue and synergies with CBFP partners, in particular China and the Central African Forest Initiative (CAFI)



PFBC




GOVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Accélérer le développement de mécanismes de financements / innovants vers le CBP Post 2025

PFBC
PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

Plan

Besoins: Stratégies, programmes/Proj

01

Déclaration d'engagement des Etats membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable – FAIR DEAL

02

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo- Congo Basin Pledge 2021-2025: COP 26

03

Task Force Fair Deal 2022-2023

04

Quelques instruments financiers vers le CBP Post 2025

05

Besoins: Stratégies, programmes/Projets – Financement et capitalisation

04

Tropical Forest Mechanism - Mécanisme pour les Forêts Tropicales

05

Tropical Forest Forever Facility



Déclaration d'engagement des Etats membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable – FAIR DEAL



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers

Déclaration d'engagement des Etats membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable

Les Etats membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), réunis en prélude du symposium de Berlin sur les forêts tropicales, déclarent ce qui suit :

Vu le traité de la COMIFAC et les priorités de son plan de convergence, ainsi que la résolution 54/214 des Nations unies ;

Considérant que les forêts du Bassin du Congo jouent un rôle important dans l'équilibre climatique mondial et reconnues à l'échelle internationale comme le second poumon forestier tropical de la planète ;

Considérant que les forêts du bassin du Congo constituent un pôle exceptionnel de la biodiversité mondiale ;

Considérant que les forêts du Bassin du Congo participent au bien-être des populations riveraines et/ou autochtones, et au développement économique ;

Reconnaissant que les dynamiques régionales de gestion du terroir, dont les racines socioculturelles locales sont profondes, ont longtemps joué un rôle dans le maintien des équilibres écologiques, économiques et alimentaires ;

Conscients que les politiques sectorielles clés comme l'agriculture, les mines, la foresterie et la conservation de la nature doivent être déployées dans une vision intégrée de l'aménagement du territoire ;

Reconnaissant l'urgence d'agir pour endiguer l'accroissement non contrôlé des dynamiques de transhumance en direction des zones forestières d'Afrique équatoriale ;

Reconnaissant la nécessité de l'implication de la Société Civile, des Communautés Locales et des Populations Autochtones à tous les processus décisionnels relatifs à la gestion durable des ressources naturelles des massifs forestiers du Bassin du Congo et de leur périphérie ;

Considérant les contributions des partenaires du PFBC et des représentants des pays d'Afrique centrale formulées lors de la huitième réunion du Conseil d'Administration du PFBC les 10 et 11 décembre 2020 à Kinshasa.

Conscients des défis à relever, notamment :

- l'accroissement au cours des 10 dernières années de la déforestation dans le monde causant la perte de superficies des forêts tropicales humides ;
- la dégradation des zones de savane, amplifiant la désertification ;
- la préservation des tourbières du bassin du Congo en tant que puits de carbone ;
- les effets négatifs du changement climatique, du braconnage, des zoonoses, de l'exploitation illicite de la faune sauvage et plus généralement de la biodiversité ;
- le développement de la pratique de la transhumance dans les zones à écologie fragile en lisière septentrionale des forêts du bassin du Congo ;
- l'introduction de critères de développement durable et de nouveaux acteurs dans le cadre de la globalisation des échanges ;

Secrétariat Exécutif Tél: (+237) 222 21 35 11 (+237) 222 21 35 12 Fax: (+237) 22 20 48 03
B.p. 20818 Yaoundé Cameroun Email: comifac@comifac.org - Site web: www.comifac.org



Journée des Forêts du Bassin du Congo
Berlin, 7 septembre 2021

AIDE MEMOIRE

1. Sous le patronage de Son Excellence le Ministre Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement, Dr. Gerd Müller, s'est tenue à Berlin, en République Fédérale d'Allemagne le 07 septembre 2021, en marge du Symposium sur les Forêts Tropicales, une « Journée des Forêts du Bassin du Congo ».
2. Cet événement a été organisé par la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Il a connu la participation des Ministres des pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) en charge des Forêts et/ou de l'Environnement, des représentants des organisations internationales, des Donateurs, du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des Organisations de la Société Civile (OSC).
3. Au cours de cette cérémonie, les participants ont suivi la communication faite par le Président en Exercice de la COMIFAC sur la « Déclaration d'engagement des Etats membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable ».
4. Cette Déclaration est l'expression de la volonté des Gouvernements des pays de l'Afrique centrale, mais aussi des groupes d'acteurs du Bassin du Congo et des Partenaires internationaux, de partager la responsabilité de la conservation du deuxième plus grand poumon du monde que sont « les forêts du Bassin du Congo ». La Déclaration est ainsi également l'expression de l'engagement des Membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo et peut dès à présent servir de base pour des négociations efficaces, notamment lors des conférences de l'ONU à Glasgow sur le Climat et à Kunming sur la Diversité Biologique, dans le but de parvenir à une série d'accords équitables entre les Gouvernements, les peuples du Bassin du Congo et la Communauté Internationale.
5. Les Ministres ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité du document, produit d'une approche participative avec les partenaires du PFBC et lui ont conféré le nom de « Déclaration d'engagement des Etats membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable ».
6. Les Ministres demandent aux Institutions sous-régionales d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la présente Déclaration auprès des Etats membres de la COMIFAC et des partenaires internationaux afin de mobiliser les appuis nécessaires au financement de la gestion durable des forêts d'Afrique centrale.
7. Ils demandent expressément au Facilitateur du PFBC d'assurer le rôle d'Ambassadeur de bonne volonté de la « Déclaration d'engagement des Etats membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable » ainsi que celui lié à la problématique des tourbières, auprès des partenaires internationaux.
8. Au terme des travaux, les Ministres ont remercié la République Fédérale d'Allemagne, son Président, la Chancelière et le Gouvernement de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.
9. Les Ministres ont aussi félicité tous ceux qui ont contribué à la préparation de la Déclaration et à l'organisation technique et logistique de cette Journée, notamment la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), le Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), la Coopération allemande (GIZ), le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ainsi que l'équipe d'interprètes.

Fait à Berlin, le 7 septembre 2021

Pour les Etats membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

Son Excellence Monsieur Jules Doret NDONGO, Ministre des Forêts et de la Faune, Président en exercice de la COMIFAC - République du Cameroun

Pour la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

Son Excellence Monsieur Gerd Müller, Ministre fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement, Allemagne

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo- Congo

Basin Pledge 2021-2025: COP 26

Déclaration

- **COP26 - Glasgow : Promesse collective pour le Bassin du Congo d'au moins 1,5 milliard de dollars 2021-2025**
- **Douze donateurs membres du Collège des donateurs du PFBC: Allemagne, Belgique, Bezos Earth Fund, Union Européenne, France, Japon, République de Corée, Norvège, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique**
- **Donateur: Responsable de l'exécution et du suivi de sa propre contribution**
 - **Donateurs publient un rapport annuel sur leurs progrès collectifs vers l'engagement.**



Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo- Congo Basin Pledge 2021-2025: RAPPORT 2021

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo Rapport 2021

Sommaire

Préface du très honorable Lord Goldsmith, Ministre d'État britannique chargé de l'Asie, de l'Énergie, du Climat et de l'Environnement.	1
Déclaration du Dr. Christian Ruck, Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo.	2
Introduction	4
Méthodologie	5
Évolution des dépenses destinées à la promesse – sur la voie des 1,5 milliard USD	6
Études de cas	9
Défis et perspective des douze prochains mois	11
Conclusion	12

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo- Congo Basin Pledge 2021-2025: RAPPORT 2021

Préface du très honorable Lord Goldsmith, Ministre d'État britannique chargé des Territoires d'outre-mer, du Commonwealth, de l'Énergie, du Climat et de l'Environnement.

La 26^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) a fortement et à juste titre, mis l'accent sur la nature en général et en particulier, sur les forêts. Élément d'un ensemble d'engagements plus vaste la Déclaration à propos des forêts et de l'utilisation des terres convenue par les dirigeants à Glasgow témoigne d'un engagement sans précédent pour stopper et inverser la perte de couvert forestier et la dégradation des terres à l'horizon 2030.



Tout aussi inédite, la Déclaration conjointe des donateurs pour le bassin du Congo rassemble les pays donateurs dans le cadre d'une action philanthropique. Elle illustre notre engagement vis-à-vis de cette importante région en promettant collectivement une enveloppe de financement de 1,5 milliard USD pour protéger les forêts et tourbières de la région.

Les forêts et tourbières du bassin du Congo sont négligées depuis trop longtemps, les initiatives de soutien et de financement favorisant les forêts de l'Amazonie et d'Asie du Sud-Est. Et ce malgré l'importance du bassin du Congo qui compte parmi les plus grands puits de carbone de la planète, soutient les moyens de subsistance de millions de personnes et abrite d'innombrables espèces merveilleuses, mais en danger.

Je suis ravi de constater qu'après cette première année d'engagement, les donateurs ont déjà versé un cinquième de la somme visée par la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo. Toutefois le plus important étant de concrétiser cet engagement sur le terrain, nous ne sommes pas au bout de nos peines et surtout, les donateurs doivent intensifier leur collaboration avec les partenaires régionaux.

J'ai entendu nos partenaires d'Afrique centrale formuler cette requête en début d'année, à l'occasion de la 19^e Réunion des Parties du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo (PFBC) à Libreville. Les donateurs ont réagi et étudient les moyens d'approfondir ce partenariat. Je suis heureux que le Royaume-Uni joue son rôle pour y parvenir, sachant qu'il est coprésident du Collège des donateurs du PFBC et qu'il présidera le programme de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) à partir de mars 2023.

Travaillant en étroite collaboration avec les partenaires régionaux et autres donateurs, j'ai hâte de profiter de la dynamique déjà établie au cours de ces premières années d'existence de la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo.

Déclaration du Dr. Christian Ruck, Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo.

La Déclaration conjointe des donateurs pour le bassin du Congo est la première promesse portant exclusivement sur ses forêts tropicales et tourbières. L'engagement compte parmi les principaux accomplissements de la COP26 de Glasgow. Il marque une étape importante dans la collaboration entre les pays du bassin du Congo et les donateurs. La réalisation d'un partenariat solide à moyen et long termes avec les pays du bassin du Congo pour la sauvegarde des fonctions écologiques de leurs forêts, exige la transparence et la preuve concrète de l'engagement des donateurs envers cette région. C'est pourquoi, un an après Glasgow, les donateurs doivent pouvoir illustrer collectivement dans ce rapport leurs réalisations à l'approche de la COP27 de Sharm el-Sheikh.



Un tel partenariat est un élément fondamental de l'engagement visé par l'Initiative « Déclaration d'engagement des États membres de la COMIFAC¹ pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable ». Lancée et co-développée par le PFBC, elle a été signée par le Dr. Gerd Müller, ministre de la Coopération économique et du développement de la République fédérale d'Allemagne de l'époque et Monsieur Jules Doret Ndongo, Président en exercice de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) à l'occasion du Symposium sur les forêts tropicales organisé à Berlin en septembre 2021. La Déclaration est fondamentalement basée sur la notion de « Fair Deal » (accord équitable). Elle décrit l'engagement déclaré des États d'Afrique centrale vis-à-vis de la conservation et du développement durable de leurs forêts, en contrepartie d'une part suffisante de ressources climatiques et de biodiversité internationales pour stimuler les services écosystémiques forestiers. L'approbation par les États membres de la COMIFAC de la Déclaration à propos des forêts et de l'utilisation des terres faite par les dirigeants à Glasgow souligne également leur engagement.

Je m'efforcerais de traiter trois domaines prioritaires dans le cadre de mes fonctions actuelles :

- Premièrement, poursuivre la coopération amorcée entre l'Allemagne, les pays du bassin du Congo et la Chine dans le but d'atténuer et d'améliorer les pratiques non durables du commerce international des bois tropicaux.
- Deuxièmement, organiser une conférence sur la transhumance donnant suite à la Conférence de N'Djamena de 2019. La conférence galvanisera la volonté politique d'améliorer la gestion de la transhumance transfrontalière. Elle présentera aux donateurs potentiels un programme d'investissement pour la gestion de l'activité de transhumance et de ses conséquences écologiques, pour la sécurité et politiques.
- Troisièmement, obtenir des précisions pour savoir comment mettre à la disposition des pays d'Afrique centrale davantage de capitaux publics et privés tout en les

¹ COMIFAC : Commission des forêts d'Afrique centrale

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo- Congo Basin Pledge 2021-2025: RAPPORT 2021

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo Rapport 2022

Décembre
2022



©Sebastian Menthey

Sommaire

Déclaration liminaire de Christophe Guilhou, co-facilitateur de la République française auprès du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).....	1
Introduction.....	2
Méthodologie.....	2
Évolution des dépenses engagées au titre de la promesse	3
Études de cas.....	4
Étude de cas n°1 : promotion de l'équité entre les sexes et de la conservation des forêts, par l'amélioration des chaînes de valeur des produits forestiers non-ligneux dans le cadre du Projet Baka, au Cameroun.....	4
Étude de cas n°2 : soutien au Tri-National de la Sangha Environmental Foundation (FTNS) 6	
Étude de cas n°3 : soutenir la conservation de la biodiversité, la gestion durable des forêts et les moyens de subsistance intégrés dans les aires protégées de la République Démocratique du Congo (RDC).	7
Étude de cas n°4 : renforcement du commerce du bois au Cameroun et en République du Congo.....	9
Étude de cas n°5 : investir dans la gestion de la transhumance à l'Est de la République centrafricaine (RCA).....	10
Étude de cas n°6 : favoriser l'évolution des principales Zones clés pour la biodiversité dans le Bassin du Congo.....	12
Étude de cas n°7 : programme REDD+ intégré dans la province du Kwilu (PIREDD Kwilu) 13	
Étude de cas n°8 : ancrage de la gestion et de la conservation durables des forêts au cœur de la planification de l'utilisation des terres en République du Congo.	14
Étude de cas n°9 : soutien de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) à la foresterie communautaire de l'ensemble de la région du Bassin du Congo.....	16
Étude de cas n°10 : projet de reboisement ECOMakala – maximiser le bien-être grâce à la résilience des écosystèmes au Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.....	17

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo- Congo

Basin Pledge 2021-2025: RAPPORT 2021

Dépenses de 2021 liées à la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo

Dépense totale (<i>pourcentage de la promesse globale de 1,5 milliard USD</i>)	508 453 359 USD (34 %)
--	---------------------------

Total déboursé (<i>pourcentage de la promesse globale de 1,5 milliard USD</i>)	310 960 011 USD (21 %)
--	---------------------------

- [Rapport 2021 \(Français\) \(978.8 Ko\)](#)
- [2021 Report \(English\) \(889.3 Ko\)](#)

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo- Congo Basin Pledge 2021-2025: RAPPORT 2022

Déclaration liminaire de Christophe Guilhou, co-facilitateur de la République française auprès du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)



Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec grand plaisir que j'ouvre cette deuxième édition de l'état d'avancement des engagements financiers réalisés en 2022 en faveur des forêts du Bassin du Congo. Ce travail est le résultat d'un effort collectif des douze bailleurs de fonds engagés dans la promesse de financement collectif pour le Bassin du Congo. Je tiens à remercier à ce titre la bonne coopération et le travail de redevabilité auquel se sont soumis les différents bailleurs.

La décision de la France et le Gabon de prendre conjointement la facilitation du partenariat en 2023 s'inscrit pleinement dans cette dynamique collective. Plateforme centrale du dialogue sur ses forêts et les populations qui en dépendent, réunissant l'ensemble des parties prenantes, le Partenariat a démontré ces dernières années qu'il constituait une enceinte incontournable pour porter les enjeux de durabilité et de gestion des écosystèmes forestiers auprès des acteurs de la région et à l'international.

Cette co-facilitation, que nous souhaitons aussi innovante dans sa forme que dans son contenu, est le symbole du renouveau partenarial que nous souhaitons incarner. En effet, si ce rapport 2022 démontre toute l'importance de continuer à sensibiliser l'attention internationale sur les forêts d'Afrique centrale, il est clair que le grand défi pour le long terme restera de mobiliser l'ensemble des parties prenantes : le secteur privé, les Etats, les collectivités territoriales, les réseaux scientifiques, les populations autochtones, les collectivités territoriales et les experts.

Ce n'est que de manière collective que nous atteindrons nos objectifs pris à la COP 26 pour stopper la déforestation, et que nous développerons des approches financières innovantes. C'est également le sens des Partenariats pays pour les forêts, la nature et le climat, dont les premiers seront signés à la COP 28.

La préservation des forêts tropicales, aussi vitales dans la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité que pour les populations qui en dépendent et les services économiques et sociaux fondamentaux qu'elles fournissent, doit continuer d'être au cœur de nos engagements. C'est tout le sens de ce rapport.

Bonne lecture,

Christophe Guilhou

INTRODUCTION

Ce deuxième Rapport d'étape annuel sur la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo fait suite à la première édition publiée pendant la COP27. Il fait le point sur les dépenses des donateurs de janvier à décembre 2022. Il fait suite au premier rapport publié à l'occasion de la COP27 de Sharm el-Sheikh, au cours de laquelle les donateurs de la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo¹ ont déclaré des donations collectives à hauteur d'un tiers des 1,5 milliard USD promis à la COP26 de Glasgow.

Méthodologie

L'édition 2022 du Rapport sur la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo emprunte la méthodologie du [rapport de l'année précédente](#). Soucieux de faciliter la compréhension des contributions à la Promesse, les donateurs participants ont communiqué individuellement leurs dépenses de l'année civile 2022 au Royaume-Uni, coprésident du Collège des donateurs du PFBC. Sous réserve de disponibilité, les pays ont fourni leurs données sur les programmes, le montant total du financement (dans la devise d'origine), la géographie, le domaine thématique, le type et la forme de financement (subvention, emprunt, fonds propres, autres), indiquant également la part de fonds privés utilisés, le cas échéant. Les dépenses ont été présentées en USD, sur la base du taux de change publié en 2022 par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), toutes devises d'origine confondues. La méthodologie de contribution aux dépenses utilisée s'aligne sur les définitions de reporting financier de l'OCDE et de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).

Deux autres promesses en faveur des forêts faites à la COP26 s'ajoutent à la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo. L'engagement mondial de financement en faveur des forêts [Global Forest Finance Pledge \(GFFP\)](#) annonçait l'intention des donateurs d'octroyer collectivement aux programmes en rapport avec la forêt une enveloppe de 12 milliards USD de financement climatique, entre 2021 et 2025. Parallèlement, 22 fondateurs dont des gouvernements et organisations privées philanthropiques ont annoncé qu'ils s'engageaient à verser 1,7 milliard USD pour faire évoluer positivement les droits de tenure forestière des [peuples autochtones et communautés locales \(IPLC\)](#) des territoires de forêts tropicales, reconnaissant ainsi le rôle important des IPLC dans la protection des forêts et de la nature.

Ces promesses, distinctes certes, sont néanmoins liées par la même volonté de conserver les forêts et de reconnaître l'importance des IPLC en tant que gardiens des forêts. Si le donateur a participé au financement de l'engagement mondial de financement en faveur des forêts et d'un IPLC ou de la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo, son financement est comptabilisé au titre des deux engagements. Un chevauchement similaire se produit entre l'engagement IPLC et la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo, lorsqu'un donateur a versé des fonds destinés à ces deux engagements.

¹ Belgique, Fonds pour la Terre de Jeff Bezos, Union européenne (UE), France, Allemagne, Japon, Pays-Bas, Norvège, République de Corée, Suède, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo- Congo Basin Pledge 2021-2025: RAPPORT 2022

Contributions à la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo en 2022 (USD)

Total engagé en 2022	554 652 025 USD
----------------------	-----------------

Total déboursé en 2022	550 312 852 USD
------------------------	-----------------

Contributions totales par rapport à la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo (2021-2022) (USD)

Dépense totale (<i>pourcentage de la promesse globale de 1,5 milliard USD</i>)	1 062 652 025 USD (70 %)
--	-----------------------------

Total déboursé (<i>pourcentage de la promesse globale de 1,5 milliard USD</i>)	861 312 852 USD (57%)
--	--------------------------

- [Rapport 2022 \(Français\).pdf \(987.6 Ko\)](#)
- [2022 Report \(English\).pdf \(970.5 Ko\)](#)

Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo- Congo Basin Pledge 2021-2025: RAPPORT 2023

Contributions à la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo en 2022 (USD)

Total engagé en 2023	735,941,444 USD
----------------------	-----------------

Contributions totales par rapport à la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo (2021-2023) (USD)

Contributions totales par rapport à la Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo (pourcentage de la promesse globale de 1,5 milliard USD)	1,798,593,469 USD
---	-------------------

- [2023 Report ENGLISH.pdf](#)
- [Rapport 2023 FRANCAIS.pdf](#)

Global Forest Finance Pledge Report 2022

- **Le Congo Basin Pledge 1.0 fait partie du Global Forest Finance Pledge de 12 milliard de dollars USD**
- **En 2022, les donateurs ont fourni 3 milliards d'USD sur les 12 milliards d'USD promis (25 % du total), soit une légère augmentation par rapport à 2021.**
- **Les contributions cumulées aux activités liées aux forêts (niveau international) 2021-2022 s'élèvent à 5,68 milliards d'USD, soit 47 % de l'objectif.**

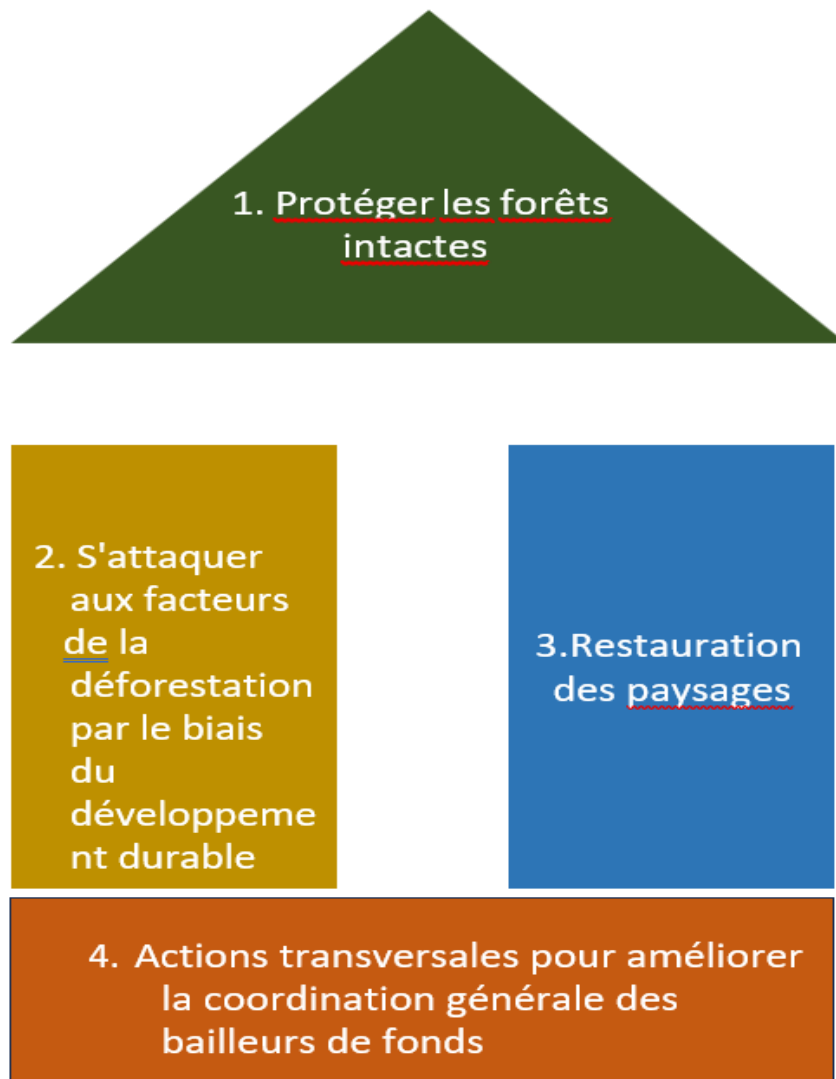
Indigenous Peoples and Local Communities Forest Tenure Pledge: USD 1.7 bn

Task Force Fair Deal 2022-2023



Merci de la bonne attention

Activités pour faire du Fair Deal une réalité



Pour permettre aux financements de circuler dans la région du Bassin du Congo, quatre catégories d'activités sont prises en compte.

Les activités principales sont :

1) **Protéger et gérer durablement les forêts intactes.**

Pour que ces forêts intactes soient gérées de manière efficace sur le long terme, deux activités supplémentaires sont cruciales dans la région.

2) **S'attaquer aux moteurs de déforestation par le biais d'un développement économique durable**

3) **Restaurer les paysages.**

Le flux général et la structure du mécanisme de financement proposé



La structure de ces paiements s'inspire des leçons tirées des initiatives de financement forestier précédentes et en cours qui n'ont pas réussi à acheminer les financements rapidement et à grande échelle vers les acteurs de la région. L'approche proposée s'attaque à trois problèmes majeurs :

- a) Le financement se fait à la fois au niveau juridictionnel (national) et au niveau local (communautaire) ;
- b) Le financement initial et direct des acteurs, y compris des états ;
- c) La forme non-bureaucratique et simplifiée de démonstration des progrès accompli



Merci de la bonne attention

Quelques instruments financiers vers le CBP Post 2025

Le CBP post 2025 appelle à une combinaison d'instruments financiers à savoir :

- Actions: bourse (titres, fonds communs de placement, index boursiers...) et capital risque
- Dette: prêts (commerciaux, concessionnels, structurés) et obligations
- Subventions (privées, philanthropiques, multilatérales ou bilatérales)
- Titres issus de mécanismes innovants (crédits carbone, certificats)
- Taxes classiques ou innovantes (bonus-malus...)
- Outils de gestion du risque (Garanties ; Assurances ; Produits dérivés ex : Debt for Nature Swaps)
- Blended finance (usage de ressources publiques pour attirer le secteur privé)
- Les obligations vertes (Green Bonds)

Quelques cadres financiers en cours de développement vers le CBP Post 2025

**Letter of Intent de CAFI 2.0
Country Package du FCLP
Partenariat Forêt de l'Union
européenne dans le cadre du Pacte
Vert**

**Réforme du système financier
international - prêts pour le
développement durable et dette
contre nature**

CAFI - Letter of Intent de CAFI

Cameroun – CAFI : Vers une mobilisation conjointe 2.5 milliards de dollars (US\$) d'ici 2035 pour le Cameroun : 2025-2035 : Octobre 2024

500 millions de dollars américains de dons, selon les modalités définies par la Lettre d'Intention, et dont une partie importante appuiera la structuration de prêts liés au développement durable et/ou d'autres financements innovants et basés sur la performance, créant un effet de levier financier ;

500 millions de dollars américains de prêts liés au développement durable auprès d'institutions financières internationales ;

1,5 milliards de dollars américains auprès du secteur privé

Country Package du FCLP

Country Package – Gabon: Le Gabon, la France et plusieurs partenaires internationaux annoncent un partenariat pour soutenir l'ambition du Gabon en faveur de la conservation de la biodiversité et du climat (28 octobre 2024)

Country Package – RDC: la France et leurs partenaires internationaux annoncent un partenariat de 62M\$ pour soutenir l'ambition de la RDC en faveur de la biodiversité et du climat (3 décembre 2023)

Country Package de la République du Congo: le Congo, la France et l'UE annoncent un partenariat de 50 millions de dollars pour soutenir son ambition en faveur de la conservation de la biodiversité et du climat - Publié le 09 décembre 2023

Partenariat Forêt de l'Union européenne dans le cadre du Pacte Vert

- **Partenariat Forêt UE et République du Congo, Octobre 2023**

Réforme du système financier international - prêts pour le développement durable et dette contre nature

- Le FMI conclut un accord avec la République démocratique du Congo sur une facilité élargie de crédit et une facilité de résilience et de viabilité: **1,1 milliard de dollars pour un programme axé sur le climat** – Décembre 2024
- World Bank - Sustainable Forest Economy Programme for the Congo Basin in the framework of the - Global Challenge Program : Forests for Development, Climate and Biodiversity: **US\$1.07 billion programme** – December 2024
- Cas du Gabon: Le pays s'est engagé à dépenser **125 millions de dollars** pour étendre une réserve marine et renforcer la régulation des pratiques de pêche. En échange, il bénéficie d'un refinancement d'une partie de sa dette extérieure à des conditions très avantageuses. Ces nouveaux titres affichent une maturité plus longue, puisqu'ils arriveront à **échéance en 2038 contre 2025 ou 2031 pour la dette ainsi rachetée**

**CAFI/PES; IUCN/NBS/PES; WRI/NCE, WWF/HIFFI,
WCS/HIFOR, REPALEAC/Tenure Facility,
AFR100/GIZ,**

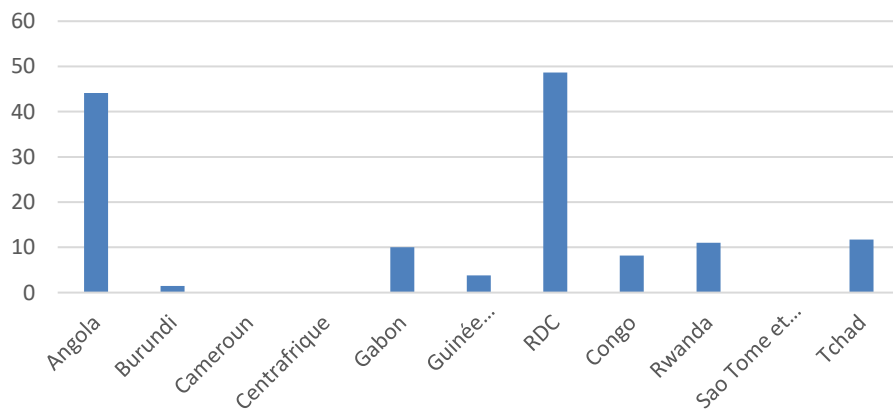
Besoins: Stratégies, programmes/Projets

Cadre stratégique, programmatique budgétisé sur la base des stratégies, initiatives, prévisions sous régionales dont le coût s'élèverait à 243,670 Milliard dollars US

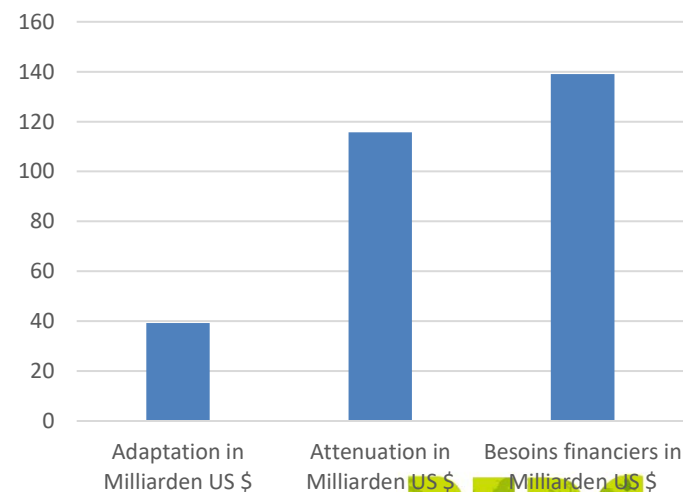
Vers une mobilisation des pays COMIFAC et au niveau international pour la mise en œuvre des CDN révisées en Afrique Centrale

Besoins financiers pour la mise en œuvre des CDN révisées en Afrique centrale visés en 2030 est de 139 milliards de dollars Américain dont 115 milliards de dollars américains pour les mesures d'atténuations et 39 milliards de dollars américains pour les mesures d'adaptation

Besoins financiers pour les mesures d'atténuation et adaptation in
Milliarden US \$



Besoins de financement pour l'adaptation et l'aténuation



S'attaquer aux moteurs de déforestation par le financement du développement durable - Combinent les objectifs de conservation et de développement durable

Vers une systématisation des paiements pour services environnementaux pour adresser les moteurs de la déforestation. Les éléments clés du futur programme national de PSE comprennent à la fois:

- (1) des paiements aux individus pour le reboisement, l'agroforesterie et les cultures pérennes sans déforestation ; et
 - (2) des paiements collectifs pour la protection et la gestion des forêts communautaires et la régénération des forêts naturelles
- Budget : 15 Milliard de dollars US

Restauration des paysages - Défi de Bonn et AFR100 en Afrique centrale

Promesses – Engagements : Le défi de Bonn – AFR100 : Les pays d’Afrique centrale restaurent 34,56 millions d’hectares de forêt dans le Bassin du Congo, riche en espèces
Une projection des avantages potentiels pour l’Afrique Centrale les classes en deux catégories : économiques et climatique.
La part économique : 48 424 millions USD et avantage climatique : 3,37 GtCO2 séquestrés.

Coût de l’afforestation, reboisement et restauration des paysages en Afrique Centrale : 35,4 millions ha , 1ha/ 1000 dollars : 35 milliards dollars / US

Biodiversité - Vision d’ici 2030

Une estimation des coûts de la conservation des aires protégées : Le coût de la conservation des aires protégées varie selon la taille de la zone (les zones plus grandes et plus éloignées sont moins chères à protéger par hectare) : 10 USD est une moyenne. Le Budget nécessaire serait de **1,6 milliard de dollars US / an** pour la conservation des aires protégées. Pour 5 ans le budget total serait de 8 milliards de dollars US de 2025-2030

Gestion Durable des Forêts et transformation plus poussée

Gestion durable de la forêt tropicale humide (GDFT: L'évaluation des coûts est limitée et dépend étroitement des aspects techniques et politiques spécifiques mis en œuvre. 51 millions d'hectares de forêts productives.

Coûts (US\$/ ha): 2,000 dollars US / ha, ce qui correspond à un budget 4.1 de 1 milliard de dollars US.

Vision stratégique industrialisation de la filière bois en Afrique Centrale – Vision 2030 : Budget: 3,3 milliards de dollars US .

Une suggestion budgétaire pour soutenir le développement des chaînes de valeur durables dans les pays d'Afrique Centrale serait de Budget 4.3 : 11 milliards de dollars US.

Budget total 4 : 15 milliards de dollars US

Investir dans la Science - Forêt tropicale du bassin du Congo - investir 150 millions de dollars dans la science

Budget Science : 150 millions de dollars US

6. Financement Plans d'Investissement Pays (PIC) pour les huit pays couverts par la Déclaration de N'Djaména - Transhumance

**. Le budget nécessaire pour le financement annoncé lors de la
Conférences de 500 millions de dol-lars US**

Développements d'un écotourisme durable en Afrique Centrale

Budget 7 : 30 milliards de dollars US

**REPALEAC avec le soutien de Tenure Facility mobilisation des financements en vue de la
COP 30 de Belém – vers un programme stratégique ambitieux pour l'Afrique Centrale**

Budget 8: 1 milliard de dollars US

**Actions transversales visant à améliorer la coordination, la transparence, l'efficacité dans
les contributions techniques et financières (2025-2025)**

Budget : 20 millions de dollars US.

Budget total du cadre stratégique et programmatique

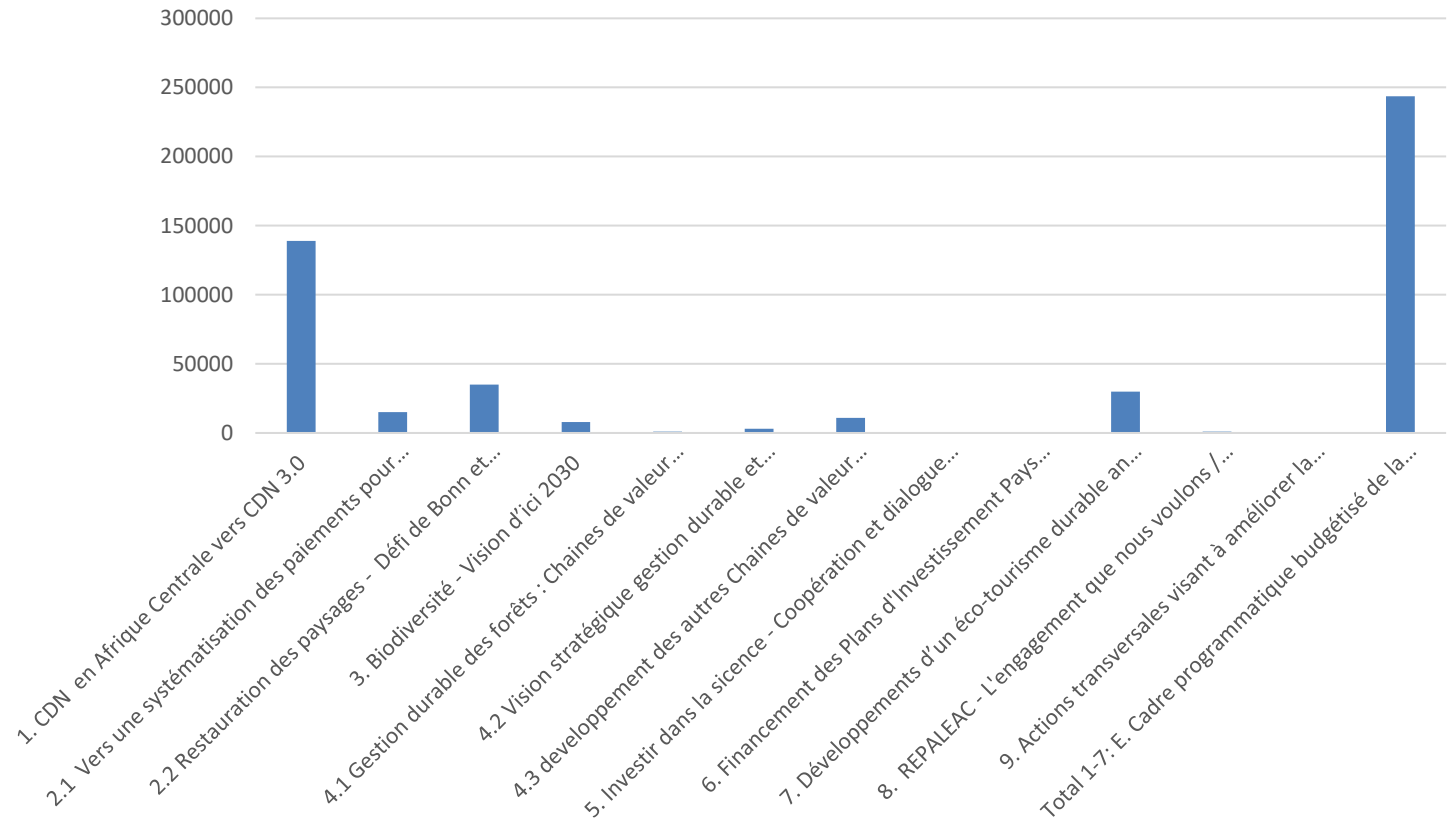
Le coût total de l'ensemble du programmatique serait de 242, 66 milliard de dollars US.

Budget Total = Total 1-9 = ca. 243, 670 milliards de dollars US

Coût total du cadre programmatique		
Items	Coût per annun en million de dollars US	Coût total 2025-2030
1. CDN en Afrique Centrale vers CDN 3.0		139000
2.1 Vers une systématisation des paiements pour services environnemen-taux	3	15000
2.2 Restauration des paysages - Défi de Bonn et AFR100 en Afrique centrale	7	35000
3. Biodiversité - Vision d'ici 2030	1,6	8000
4.1 Gestion durable des forêts : Chaines de valeur durables forêt-bois-PFLN		1000
4.2 Vision stratégique gestion durable et industrialisation de la filière bois et PFLN en Afrique Centrale – Vision 2030 – Chaines de valeur durables		3000
4.3 developpement des autres Chaines de valeur durables		11000
5. Investir dans la sicence - Coopération et dialogue scientifique et académique - Forêt tropicale du bassin du Congo - investir 150 millions de dollars dans la science		150
6. Financement des Plans d'Investissement Pays (PIC) pour les huit pays couverts par la Déclaration de N'Djaména		500
7. Développements d'un éco-tourisme durable an Afrique Centrale		30000
8. REPALEAC - L'engagement que nous voulons / REPALEAC - The Pledge We Want		1000
9. Actions transversales visant à améliorer la coordination, la transparence, l'efficacité dans les contributions techniques et financières (2025-2025)		20
Total 1-7: E. Cadre programmatique budgétisé de la Déclaration Fair Deal et essai de budgétaire		243670

Budget total du cadre stratégique et programmatique

Coût total programmatique 2025-2030



Financement du Fair Deal 2.0, Fair Deal post 2025 – Congo Basin Pledge 2.0

Récompenser les succès mesurables dans le maintien des forêts tropicales sur pied avec une emphase sur les forêts d’Afrique Centrale

A l’échelle éco région, des forêts de l’Afrique Centrale dans son ensemble et non pays par pays pourrait obtenir les résultats ci-dessous :

1. Task Force Fair Deal: **8 milliards de dollars US / an x 5 ans = 40,000,000,000 dollars US/an correspondant à 5% de la finance climatique et 5 dollars TCO2.**
2. Dans une approche ECO REGION – Congo Basin -TFM : PES 30 dollars US / ha 7,200,000 x 5 ans = **36,000,000,000 dollars US/ An - Dans une approche par pays, le total pour les pays COMIFAC serait en minimum de 6,2 milliard USD / An et en maximum de 13,5 milliard USD/ An**
3. Dans une approche ECO REGION – Congo Basin dans son ensemble pour un taux de déforestation à moins de 0 ,2% - TFFF : Récompenser les succès mesurables dans l’atténuation au Climat- TCO2 : PES 4 dollars US / ha 1,200,000,000 x 5 ans = **6,000,000,000 dollars US/ An – Dans une approche par pays, le total pour les pays COMIFAC serait de 622 millions USD/ An**

Marché du Carbone International

Bilan Carbone positif des forêts du Bassin du Congo: 610 M TCO2 x 5 dollars /TCO2 = 3,050,000,000 x5 = 15,250,000,000 Dollars US

Financement du Fair Deal 2.0, Fair Deal post 2025 – Congo Basin Pledge 2.0

Récompenser les succès mesurables dans le maintien des forêts tropicales sur pied avec une emphase sur les forêts d’Afrique Centrale

A l'échelle éco région, des forêts de l'Afrique Centrale dans son ensemble et non pays par pays pourrait obtenir les résultats ci-dessous :

1. Task Force Fair Deal: **8 milliards de dollars US / an x 5 ans = 40,000,000,000 dollars US/an correspondant à 5% de la finance climatique et 5 dollars TCO2.**
2. Dans une approche ECO REGION – Congo Basin -TFM : PES 30 dollars US / ha 7,200,000 x 5 ans = **36,000,000,000 dollars US/ An - Dans une approche par pays, le total pour les pays COMIFAC serait en minimum de 6,2 milliard USD / An et en maximum de 13,5 milliard USD/ An**
3. Dans une approche ECO REGION – Congo Basin dans son ensemble pour un taux de déforestation à moins de 0 ,2% - TFFF : Récompenser les succès mesurables dans l'atténuation au Climat- TCO2 : PES 4 dollars US / ha 1,200,000,000 x 5 ans = **6,000,000,000 dollars US/ An – Dans une approche par pays, le total pour les pays COMIFAC serait de 622 millions USD/ An**

Marché du Carbone International

Bilan Carbone positif des forêts du Bassin du Congo: 610 M TCO2 x 5 dollars /TCO2 = 3,050,000,000 x5 = 15,250,000,000 Dollars US

Financement du Fair Deal 2.0, Fair Deal post 2025 – Congo Basin Pledge 2.0

Les projets carbonés

La coopération internationale peut aider les institutions locales à tirer parti des crédits carbone. Par exemple, l'initiative pour les marchés du carbone en Afrique (ACMI) lancée lors de la COP 27 vise à soutenir le développement de marchés volontaires du carbone, à mobiliser 6 milliards USD et à créer 30 millions d'emplois d'ici 2030. Le Gabon et le Burundi sont signataires (ACMI, 2022).

Les renégociations de la dette – Dette contre nature

Marchés environnementaux : Renforcer les capacités locales et attirer les investissements privés, Regional Investment and Technical, National environmental market investment promotion agency, Assistance Facility into environmental markets, EMIPAs, ITAF...

Lorsque les renégociations sur les dettes s'avèrent nécessaires, il est important de favoriser de futurs investissements durables. Au niveau mondial, la valeur nominale totale de la dette traitée par le biais d'échanges dette-nature s'élève à environ 3.7 milliards USD, dont seulement 318 millions USD en Afrique.

Les renégociations de la dette – Dette contre nature

Argumentaire soutenu par plusieurs organisations internationales

Le surendettement est l'un des obstacles majeurs à la protection de leur biodiversité par les pays en développement. Même si des initiatives de restructuration de la dette ont été menées pour les pays les moins avancés, celles-ci se sont avérées largement insuffisantes. Pour faire face de façon simultanée à la crise de la dette et à celle de la biodiversité, les échanges dette-nature (Debt-for-Nature Swaps, DNS), perçus comme des instruments novateurs pour échanger de la dette souveraine contre des engagements en faveur de la biodiversité, ont récemment suscité l'intérêt des acteurs privés comme publics

En Afrique Centrale – Cas du Gabon: Bonne nouvelle pour les dauphins à bosse qui vivent au large du Gabon. Le pays s'est engagé à dépenser 125 millions de dollars pour étendre une réserve marine et renforcer la régulation des pratiques de pêche. En échange, il bénéficie d'un refinancement d'une partie de sa dette extérieure à des conditions très avantageuses. Le Gabon est en effet le premier pays africain à avoir procédé, à un « debt-for-nature swap ». C'est-à-dire à un échange de dette, combiné à des engagements environnementaux. 436 millions de dollars de dette du pays - environ 4 % de son endettement total - ont ainsi été remplacés par 500 millions de dollars de nouvelles obligations. L'avantage pour Libreville est que ces nouveaux titres affichent une maturité plus longue, puisqu'ils arriveront à échéance en 2038 contre 2025 ou 2031 pour la dette ainsi rachetée

Intérêts sur les résultats d'atténuation (MOI) aux obligations vertes.

Les gouvernements d'Afrique centrale peuvent rechercher de nouvelles opportunités dans les instruments financiers. Par exemple, la Banque des règlements internationaux (BIS Innovation Hub, 2022) a proposé d'ajouter des intérêts sur les résultats d'atténuation (MOI) aux obligations vertes. Ce mécanisme permet de suivre et de financer les engagements écologiques attachés aux obligations vertes. Lorsque des obligations vertes sont achetées, les MOI doivent être remboursés en unités de résultat d'atténuation ou en crédit carbone. Les protocoles d'entente devront être élaborés de manière internationalement reconnue, sur la base d'actifs réels.

Valoriser les atouts naturels du Bassin du Congo pour encourager les investissements à long terme

Les programmes de prêt actuels du FMI et de la Banque mondiale sont subordonnés à une analyse de la viabilité de la dette (AVD), debt sustainability analysis (DSA), qui ne tient pas compte des actifs naturels, tels que les forêts, dans la gestion de la dette des pays. Le classement d'un pays dans l'AVD affecte également sa capacité à emprunter de l'argent sur les marchés internationaux. La réforme des méthodes d'AVD pour valoriser les forêts en tant qu'actifs aurait un impact significatif sur la capacité des pays du bassin du Congo à accéder aux financements des programmes du FMI et de la Banque mondiale, ainsi qu'aux marchés internationaux de la dette. L'analyse pourrait être réformée pour tenir compte des risques économiques associés à la perte de forêts, ou pour adopter une approche de bilan qui considérerait les forêts comme des actifs nationaux. Ces deux approches créeraient de puissantes incitations à la gestion et à la conservation à long terme des forêts. La prise en compte de la valeur des forêts du bassin du Congo dans les évaluations fiscales créerait des incitations à la conservation des forêts, qui pourraient être combinées avec un soutien budgétaire et un allègement de la dette. Une modification des cadres de gestion de la dette souveraine pourrait être combinée avec la mise en place du SFT-CB et d'un programme de restructuration et d'allègement de la dette dans le cadre commun du G20 pour les traitements de la dette.

Mobilisation des financements domestiques

Incorporation de l'environnement et climat dans les investissements structurels

Les gouvernements peuvent encourager les innovations financières en créant un environnement pro-pice, en fournissant un financement de démarrage, et en incorporant ces innovations dans leurs programmes et investissements. Les considérations d'empreinte carbone et d'impacts sur la biodiversité peuvent être intégrées dans la planification nationale – dégagant des synergies avec les acteurs privés. Les gouvernements peuvent mobiliser des financements catalyseurs pour créer la demande en utilisant des financements verts pour leurs propres budgets et en se désengageant des investissements dans des activités écologiquement nuisibles. Associer les crédits carbone aux grands projets d'infrastructures peut ajouter une composante écologique aux grands investissements ou aux projets infrarégionaux, lesquels peuvent être certifiés par des mécanismes africains comme le label qualité du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA).

Mesures supplémentaires de mobilisation des capitaux nationaux

À plus long terme, la mobilisation de capitaux auprès de sources souveraines (publiques) pourrait être accélérée en élargissant l'assiette fiscale grâce à une croissance économique accélérée - par exemple, en mettant en œuvre des stratégies de croissance verte. Mais à court terme, l'amélioration de la collecte des impôts pourrait jouer un rôle clé. En moyenne, les pays à revenu faible ou intermédiaire ne perçoivent que 15 à 20 % de leur PIB en recettes fiscales, contre plus de 30 % pour les pays à revenu élevé

Mobilisation des financements - Capitalisation du Fair Deal 2.0 - Fair Deal post 2025- CBP 2.0

Les options de capitalisation et de mobilisation des financements se complètent les unes les autres. Tel qu'indiqué dans le rapport de Climate Focus sur le Fair Deal, elles constituent des points de départ pour une élaboration plus poussée et des évaluations de faisabilité qui dépassent le cadre ce brainstorming. Compte tenu des différences entre les pays du bassin du Congo, les approches proposées peuvent être plus ou moins pertinentes pour chaque pays. Certaines s'appliquent également à d'autres pays en développement à fort couvert forestier.

**Official development assistance (ODA) multilateral support, and bilateral aid –
Financement publique + crédit public : 10% du Fair Deal 2.0 – Après CBP 1 Post**

**Restructuration du financement international (IMF/Banque mondiale, Club de Paris,
Fonds souverains etc.... – Investisseurs, fonds souverain, réduire les risques des
investissements privés, reconversion dette, TFM/TTTF, ... 50% du Fair Deal 2.0 - CBP
2.0 ...**

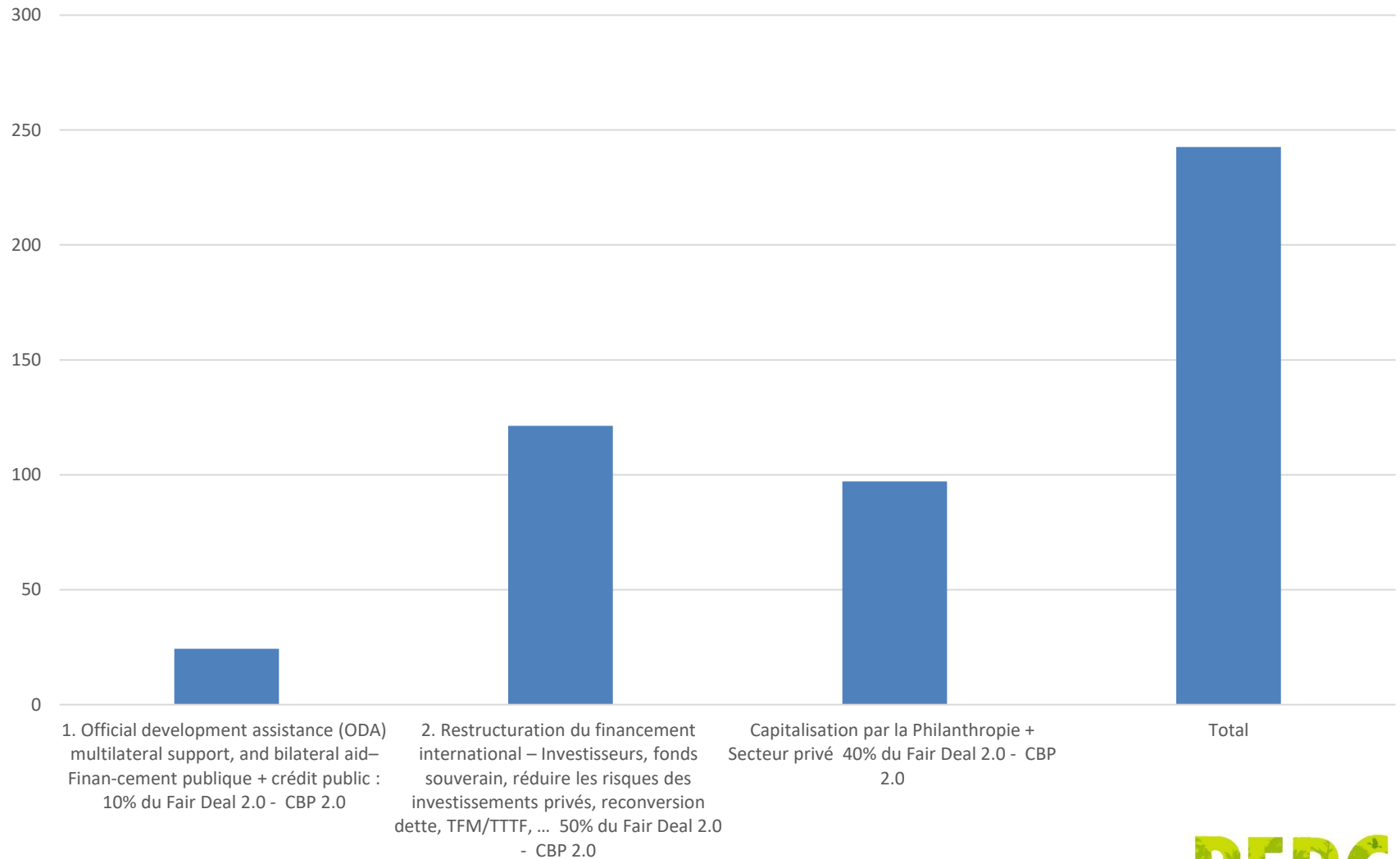
Philanthropie + Secteur privé: 40% du Fair Deal 2.0 - l'après CBP 1 Post 2025 :
investissement privé, secteur minier, pétrolier, agro industries etc... un pourcentage du
coût de l'exploitation des matières première. Mobilisation du financement privée à
grande échelle

Financement - Revenu Paiements pour les services écosystémiques 2025-2030 du CBP 2.0

Items	per annun en milliard de dollars US	Capitalisation 2025-2030 en milliard de dollars US
1. Official development assistance (ODA) multilateral support, and bilateral aid– Financement publique + crédit public : 10% du Fair Deal 2.0 - CBP 2.0		24,367
2. Restructuration du financement international (IMF/Banque mondiale, Club de Paris, Fonds souverains etc...– Investisseurs, fonds souverain, réduire les risques des investissements privés, reconversion dette, TFM/TTTF, ... 50% du Fair Deal 2.0 - CBP 2.0		121,835
Capitalisation par la Philanthropie + Secteur privé 40% du Fair Deal 2.0 - CBP 2.0		97,468
Total		243,67

Financement - Revenu Paiements pour les services écosystémiques 2025-2030 du CBP 2.0

Capitalisation 2025-2030 du Fair Deal 2.0 - CBP 2.0 en milliard de dollars US



Développement d'un système de suivi évaluation, vérification satellitaire

Créer un système de suivi unifié pour les pays d'Afrique Centrale

L'observation par satellite de la couverture forestière sera le principal mode de suivi des performances. L'équipe du mécanisme de l'après CBP 1 Post 2025 – CBP 2.0 fixera des paramètres techniques minimaux, normalisés au niveau sous régional, pour que le système national de surveillance du couvert forestier soit considéré comme crédible et transparent (par exemple : résolution, traitement des nuages, fréquence, moyens de publication des informations), et vérifiera la conformité des pays à ce système pour qu'il soit éligible. Si le pays décide d'utiliser un système tiers pour fournir les données, l'équipe fera preuve de diligence raisonnable et procédera à l'accréditation de cette partie. La surveillance par satellite sera effectuée chaque année et les données seront transparentes, publiques et disponibles pour une vérification indépendante.

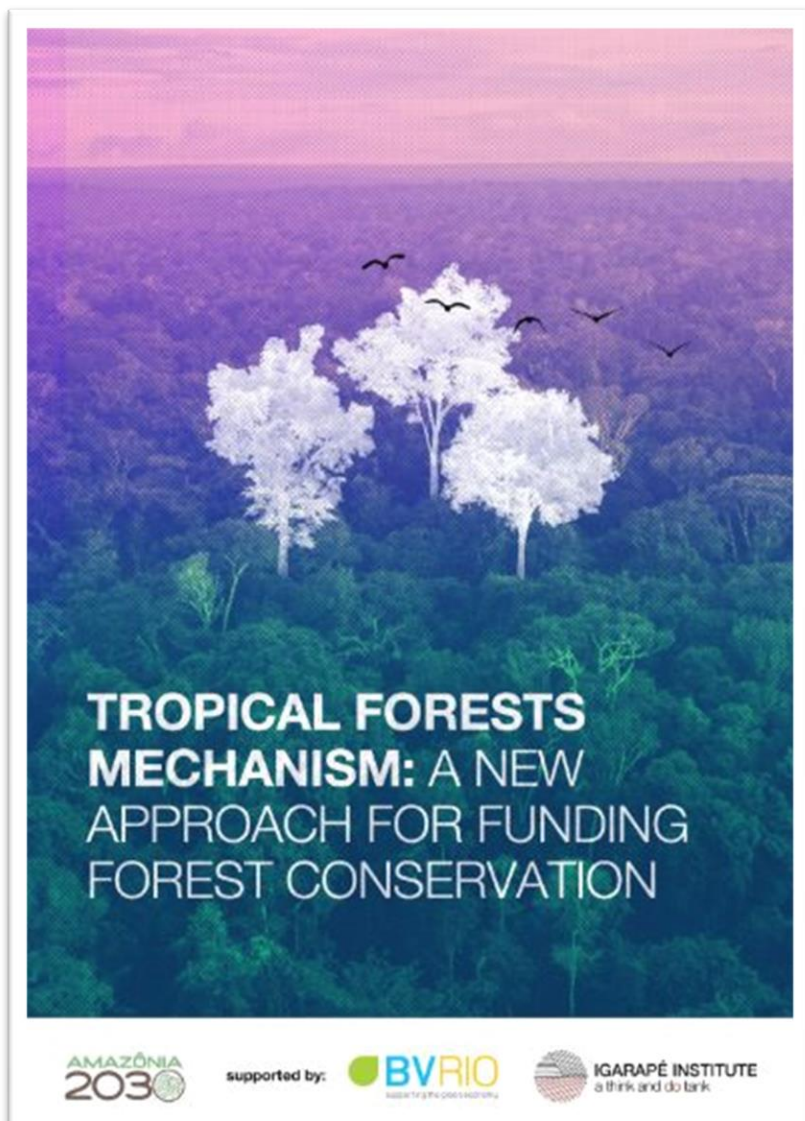


Merci de la bonne attention



Merci de la bonne attention

Tropical Forest Mechanism - Mécanisme pour les forêts tropicales



Index

Executive Summary	2
Background	3
Context	3
Current Needs	4
The Tropical Forests Mechanism (TFM)	4
Eligibility criteria for countries to access resources	5
Domestic allocation of proceeds	6
Worked example.....	7
Management and Governance	8
Capitalization of the Mechanism: Global Pledge for Tropical Forests	8
Long-term Funding for Tropical Forests	10
Endnotes	11

Tropical Forest Mechanism

TROPICAL FORESTS MECHANISM: A NEW APPROACH FOR FUNDING FOREST CONSERVATION¹

Executive Summary

This technical note details a Tropical Forests Mechanism (TFM), aimed to support nature finance at scale to guarantee the maintenance and enhancement of tropical forests worldwide. The mechanism is expected to complement and add to the Brazilian government's Tropical Forests Forever Fund (TFFF) announced at COP28, to secure funding to protect tropical rainforests in the Amazon region, Congo Basin, and Southeast Asia.

The TFM can serve as a model that sets the rules and procedures for distributing annual payments among tropical countries and guides the domestic use of resources within participating countries. The TFM focuses on 'hectares of forests' rather than 'tonnes of carbon' as its primary metric and key performance indicator (KPI), supporting the provision of environmental services such as carbon storage, biodiversity conservation, climate regulation, water retention, and benefits to forest stewards and inhabitants. Unlike traditional carbon markets, the approach avoids challenges related to additionality, leakage, and permanence, allowing for an effective conservation effort. Funds raised would be used to provide annual payments to tropical countries based on their total forest area, respective of their historic deforestation rates and future permanence commitments.

Indeed, the TFM could be capitalised by resource-intensive sectors and provide additional support to conservation in the three regions that hold most of the world's 1.2 billion hectares of tropical forests. Annual payments of US\$ 30/ha would be sufficient for tropical countries to allocate this capital domestically, providing incentives to maintain and enhance their forest stocks, resulting in a funding need of US\$ 36 billion per year. If the oil and gas sector were to contribute a minimum of US\$ 1 per barrel of oil produced, this would result in ca. US\$ 30 billion per year (a fraction of the US\$ 7 trillion in subsidies received annually by the sector), covering nearly all funding needs.

To participate in the TFM, countries must have deforestation rates lower than 0.5% of their total area, decreasing annually. Any deforestation observed in the previous year would be penalised with a reduction in payments worth 100 times the annual value (i.e., US\$ 3,000/ha). This penalty reflects the time needed for these forests to recover to maturity.

Each participating tropical country will define its own programs for the allocation of proceeds, according to their own circumstances, but respecting the rule of 1:100 for incentives and disincentives. In addition, allocations should also comply with the Cancun Safeguards on REDD+.

In this sense, the TFM can add up to a Global Pledge for Tropical Forests, through which companies would actively contribute to conserving the world's tropical rainforests, fostering a global alliance for sustainability and environmental stewardship.

Current Needs

Tropical rainforests today cover ca. 1.2 billion ha of land across the tropics, predominantly in the Amazon region, the Congo Basin, and Southeast Asia. While opportunity costs vary across these areas and the various alternative uses of land in these locations, there is a broad acceptance that a modest level of financial support, distributed at the landscape level and on a continuous basis, could provide the necessary incentives for forest maintenance, as opposed to conversion.

While the opportunity costs of forest conversion vary widely within these regions, there are vast areas of primary forests that are not currently under threat but play important climate and ecological roles.¹⁴ Overall, these forests help reduce the average cost of protecting the landscapes where they are located.

Based on our own modelling, we concluded that annual payments of US\$ 30/ha would be sufficient for tropical countries to allocate this capital domestically, providing incentives for most actors in these countries to maintain and enhance their forest stocks. Considering the total area of 1.2 billion hectares, this would require financial support of US\$36 billion per year to support all areas of tropical forests worldwide once deforestation is stopped.

The Tropical Forests Mechanism (TFM)

The Tropical Forests Mechanism aims to support nature finance at scale to guarantee the maintenance and enhancement of tropical forests worldwide, and proposes the establishment of rules and procedures for the allocation of resources raised among and within tropical countries.

The allocation among countries will be based on the total area of forests observed and maintained in each country every year, irrespective of historic deforestation rates and future permanence. In this way, we avoid the challenges of additionality, leakage, and permanence that haunt carbon credit schemes.

By adopting 'hectares of forests' (as opposed to 'tonnes of carbon') as its metric and main KPI, the TFM can more effectively support the continued provision of a whole range of environmental services, including carbon storage, biodiversity conservation, climate regulation, water storage, and benefits to forest stewards and inhabitants.¹⁵

Provided that they meet the eligibility criteria of the mechanism (see below), countries will receive US\$ 30 per year for each hectare of forest observed in their territory in the preceding year. Any deforestation, however, would be penalised with a reduction in payments worth 100 times the annual value (i.e., US\$ 3,000/ha). This penalty reflects the time needed for these forests to recover to maturity.

Prior to the disbursement of funds, forests will be monitored by national or international systems and submitted to peer review to guarantee their integrity. Countries would be incentivised to gradually increase forest cover, allowing them to receive higher annual payments over time.

Tropical Forest Mechanism (TFM) : Une nouvelle approche financement: Amazonie, Bassin du Congo et Asie du Sud-Est.

- Proposition venue de la Science Leadership du Brésil
- Focus sur l'hectare de forêt et non sur la tCO2 comme unité de mesure
- Soutien financier mondial : visant ca. 1 USD par baril == 30 milliards d'USD par an
- Paiements annuels pour la conservation des forêts : Propose d'allouer 30 USD par hectare de forêt aux pays
- Pénalités pour la déforestation : L'imposition d'une pénalité de 3 000 USD pour chaque ha déforester, afin d'inciter les pays à réduire la perte, selon le même raisonnement que le TFFF
- Capitalisation par les secteurs à forte intensité de ressources : ex. pétrole, gaz, l'exploitation minière, commerce des matières premières agricoles

Une illustration pour les forêts d'Afrique Centrale

	Area (1,000 ha)	Unit payments (US\$/ha)	Potential revenue (US\$ 1000's)
Total forest area and potential revenue	300, 000	30.00	9,000,000
Deduction due to deforestation	600	- 3,000.00	1,800,000
Net revenue for the country (US\$ Mi)			7,200,000

Allocation du revenu Net de manière équitable en fonction des différents et s'alignant au pourcentage

Tropical Forest Forever Facility, TFFF - Mécanisme pour la préservation des forêts tropicales: Incitation financière innovante à grande échelle pour récompenser les pays forestiers tropicaux qui parviennent à maintenir leurs forêts sur pied

- COP28 à Dubaï par le gouvernement brésilien - Objectif mondial Net zéro.
- Capitalisation au moins 125 milliards US de dollars: fonds souverains

Des incitations à long terme basées sur les résultats TFN; si nécessaire, d'augmenter le stock de forêts tropicales sur pied.

- En défendant une offre de financement globale soutenue par des dépôts réels plutôt que par des engagements des pays donateurs -

Tropical Forest Forever Facility, TFFF

Liste de contrôle : Ce que la TFFF fait ou ne fait pas y compris REDD+.

La TFFF...

- créera un nouvel actif en donnant une valeur aux services rendus par les écosystèmes forestiers.
- aidera les donateurs à atteindre les objectifs mondiaux en matière de climat et de développement.
- Liera les performances basées sur les résultats en matière de maintien des forêts sur pied aux paiements de récompenses.
- évaluera les performances à l'aide de données satellitaires et d'une formule d'éligibilité unique pour tous les pays.
- Complètera d'autres initiatives forestières mondiales, y compris REDD+.

La TFFF ne...

- Ne génère pas de crédits de carbone ou de biodiversité, mais contribue à valoriser les services rendus par les écosystèmes.
- Ne finance pas de projets.
- ne détermine pas comment les pays utiliseront les fonds qui leur sont accordés
- Ne remplace pas d'autres initiatives et mécanismes de financement des forêts, y compris REDD+.
- N'entre pas en concurrence avec les programmes de subventions existants.

Tropical Forest Forever Facility, TFFF

- The TFFF's funding will come from deposits, loans and bonds from advanced-economy sponsors and other investors at a cost materially lower than the returns to be expected from TFFF's investments.
- The TFFF will invest in a diversified portfolio generating a financial return above the cost of the capital provided by sponsors, yielding a substantial net return that can be allocated to tropical forest nations that succeed in conserving and restoring their forests.
- The current proposal contemplates that to be eligible a tropical forest nation will be required to keep its deforestation rate below 0.5%, and that its allocation would be reduced by the equivalent of 100 hectares for each 1 hectare deforested or degraded. Forgone allocations (due to deforestation) will remain in the TFFF, but will accrue to the benefit of the sponsors, but also create a fund to compensate any forest nation that increases its forest cover via reforestation.

TFFF will keep its verification process as simple as possible. Satellite monitoring will be the vehicle for doing this.

TFFF can generate substantial returns for qualifying forest nations. Based on extensive backtesting and Monte Carlo simulation, successful tropical forest nations could expect to share

proportionately in an average annual return of approximately 3.5-4% of the value of the TFFF portfolio. The final size of the portfolio will depend on the amount of eligible forest hectares, with current discussion focused on a USD 100 to 125 bn in size.

• Illustration du TFFF

- the mechanism assuming a USD 4 payment per hectare.

	Year 0	Year 1 (Scenario 1)	Year 1 (Scenario 2)
Deforestation Rate	N/A	0.4%	0.6%
Standing Forest Area in ha	10,000,000 300,000,000	9,960,000 294,000,000 (0,02)	9,940,000
Deforested Area in ha	N/A	40,000 – Malus 100 ha for 1ha loss 600,000 – Malus 100 ha for 1ha loss	60,000
TFFF Allocation in USD	40,000,000 1,200,000,000	23,840,000 1,180,000,000	0

At the request of the Government of Brazil, the World Bank is acting as the Government's strategic partner to plan the proposed programme. Discussions with potential sovereign sponsors, institutional investors and other potential partners have shown strong support and willingness to engage in the implementation process to ensure that the initiative aligns with their respective priorities.

Tropical Forest Forever Facility, TFFF

- TFF vise à « Placer la barre plus haut pour l'innovation » et envisage les caractéristiques novatrices uniques suivantes pour maximiser le financement du développement, des financements concrets pour la conservation et la restauration des paysages forestiers :
 - Récompenser les succès mesurables dans le maintien des forêts tropicales sur pied (an annual payment to countries based on their eligible qualified standing natural forests measured in hectares adjusted for their forest loss in the preceding year - Annual payments will be adjusted for any ongoing deforestation or degradation based on a ratio of 100:1 per hectare. This ratio acts as a 'deforestation penalty' whereby countries that lose forest cover, would lose 100 "shares" of the proceeds for each ha of forest loss)
 - Création d'un système de suivi unifié pour les pays forestiers participants (Satellite observation of standing forests cover will be the primary mode for performance Monitoring)
- Mobiliser des fonds pour la conservation des forêts et les services écosystémiques d'une manière conceptuellement différente et à grande échelle (The TFFF will make efficient use of public credit sovereign investments by mobilising 3-4x from private capital at a very efficient cost. The capital thus raised will be invested in a diverse higher yielding investment portfolio. The difference between the TFFF cost of borrowing and returns on the investment portfolio will be made available to TFNs as a result-based grant payment, linked to the countries success in decreasing their deforestation rates- The initial proposal is to raise capital equivalent to USD 125 billion - that can generate the necessary cashflow to incentivize the necessary policy and regulatory reform and offset perverse fiscal incentives at the country and sector level.)

Tropical Forest Forever Facility, TFFF

- Soutenir les systèmes nationaux pour obtenir des résultats : The TFFF will make annual payments to the Ministries of Finance of the TNFs. It is proposed that a certain minimum percentage [to be agreed] should be allocated directly to those who effectively conserve forests, such as local communities and protected area managers [in addition to the baseline funding]
 - Gouvernance : TFFF disposera d'une structure de gouvernance clairement définie visant à garantir la transparence et la responsabilité et à isoler le Fonds des considérations politiques subjectives. (TFFF will have a clearly defined governance structure aiming to ensure transparency and accountability and to insulate the Facility from subjective political considerations. It will include a governing board and subcommittees, small executive secretariat headed by the CEO)
- The TFFF will offer a substantial, long-term, predictable results-based reward for successfully tackling deforestation.
- TFFF will repay TFFF Sponsors' capital over a 30–40-year period. Once sponsors capital is repaid, TFNs could choose to keep the TFFF operational providing continuing incentives, or they could
 - elect to unwind the structure).
 - **TFFF Capital Stack (%)**
 - **Vanilla Debt USD 100 bn / 80% Institutional Investors, SWFs, Endowments**
 - **Sovereign Investments / Guarantees USD 25 bn / 20% Sovereign Investors, Foundations**
 - **Target Volume Investors**

Crédits: soutien analytique important fourni par Lion's Head Global Partners, WCS, Rock Creek's Senior Managing Director, Kenneth Lay, Center for Global Development, Rockefeller Foundation ainsi que de consultations avec des gouvernements partenaires, des experts, des représentants d'investisseurs institutionnels, des ONG et des organisations philanthropiques. UK, en particulier, a apporté un soutien financier essentiel, y compris la Banque mondiale qui avait aidé à réunir les parties prenantes et d'avoir accueilli les premières consultations.

Tropical Forest Forever Facility, TFFF

- Exemples TTF

- La différence entre le coût moyen pondéré du financement de la TFFF et le rendement de son portefeuille d'investissement permettrait de financer des paiements périodiques de subventions aux PNT admissibles qui protègent avec succès leurs ressources forestières. À titre d'exemple, le rendement actuel d'un portefeuille représentatif d'obligations libellées en USD, avec une notation moyenne de BB+ et une échéance de plus de 10 ans, est de 7,5 %.³ Si le coût moyen du capital de la TFFF était, par exemple, de 4,40 %, l'écart positif disponible pour le paiement aux pays forestiers serait de 3,10 %. Un fonds de 125 milliards de dollars générerait 3,9 milliards de dollars par an, en moyenne, qui seraient mis à la disposition des pays forestiers en fonction de leurs performances en matière de réduction de la déforestation ou de maintien de la couverture forestière. Avec environ 1 milliard d'hectares de forêts éligibles, cela équivaldrait à un paiement de 4 dollars par hectare. Les TFN qui choisissent de renoncer aux paiements périodiques verraient la valeur à long terme de leurs intérêts dans la TFFF s'accumuler pour un rendement total potentiellement plus élevé afin de récompenser la conservation des forêts.

- Répartition des investissements

- Afrique : 19% Latéine 36% Asie 19% Europe 19% Moyen-Orient : 15%.

Tropical Forest Finance Facility

TFFF

The Ministry of Finance and the Ministry of the Environment and Climate Change of Brazil present this concept note as their state-of-the-art understanding of how an international blended-finance investment facility could be used to fully compensate forest countries for preserving their tropical forest coverage, in benefit of the entire global community. The idea was presented by the government of Brazil at COP 28 in Dubai, and we seek to keep advancing its design and implementation until COP 30 in Belém, Brazil.

This concept note benefited from extensive analytical support provided by Lion's Head Global Partners, the Wildlife Conservation Society and Rock Creek's Senior Managing Director, Kenneth Lay, as well as consultations with partner governments, experts, representatives of institutional investors, NGOs and philanthropies. The UK Government, in particular, provided key financial support. We would also like to thank the World Bank for helping convene stakeholders and for

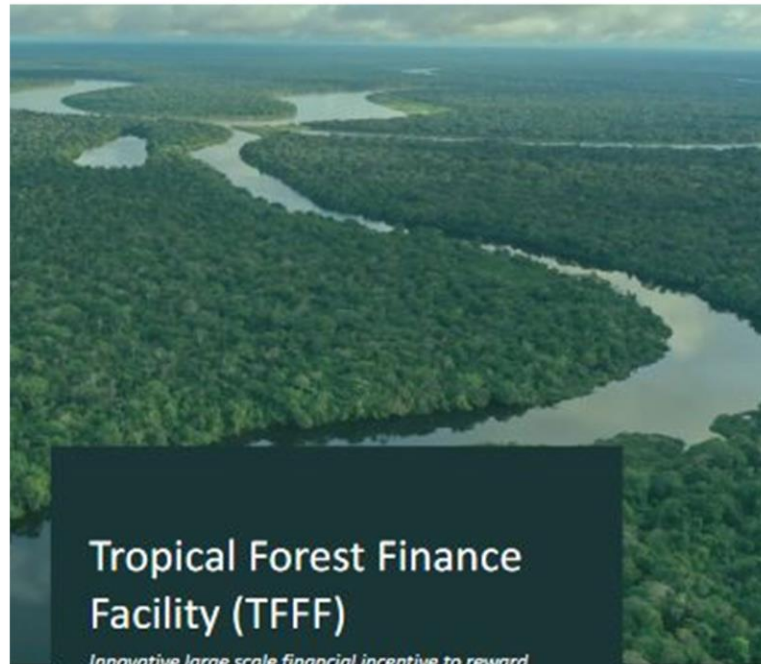
TFFF

I. Concept Summary

Case for the TFFF

Loss and degradation of forests - especially in the tropics - contribute to more annual CO₂ emissions in the atmosphere than any human activity other than energy production and consumption. It also leads to the loss of multiple non-carbon benefits provided by forests, including commodity production, environment and climate regulations, biodiversity, livelihood of local communities and cultural services, ultimately resulting in significant negative impact on national and global economic and social well-being. Meanwhile, drivers of deforestation are complex and can change rapidly, with the circumstances of each jurisdiction dictating the appropriate mix of policies, tools and strategies needed to achieve positive results.¹

In this context, a major incentive is needed to encourage governments of the countries in which tropical forests are located to continue protecting and conserving them at the right scale and speed, especially given significant opportunity and implementation costs. Most of the funding spent by governments and aid organizations to reduce deforestation and degradation is currently channelled through traditional input-focused approaches. This, however, is not enough, and given the inherent complexity of deforestation drivers does not always provide sufficient flexibility to direct funding where it is needed most. A transparent, result-based, large-scale financing mechanism is thus required to reward those who have taken concrete and successful steps to



Tropical Forest Finance Facility (TFFF)

Innovative large scale financial incentive to reward tropical forest countries who successfully keep their forests standing

Concept Note | 5 July 2024

MINISTERIO DO
MEIO AMBIENTE E
MUDANÇA DO CLIMA

MINISTÉRIO DA
FAZENDA

Tropical Forest Finance Facility

TFFF

III. Eligibility Criteria and Performance Monitoring Mechanism

3.1. Eligibility Criteria

It is proposed that a TFN's participation in TFFF will be based on their respective areas of tropical broadleaf forest ecoregions as defined by WWF. The entire ecoregion would be considered, even if part of it is not within the tropics. A forest is made up of trees with at least 10% crown cover, and trees that are higher than 3 meters. The area with tree monocultures, or under afforestation would not be considered for the purpose of payments. TFFF periodic payments will serve to countries based on their qualified standing forests. At present, there are 79 countries within the boundaries of tropical broadleaf forest ecoregions. The proposed eligibility criteria are as follows:

- 1) be a low- or mid-income country based on the IBRD threshold (67 countries);
- 2) require the deforestation rate to be below a certain threshold (proposed as 0.5% per year) based on the remaining forest in the previous year;
- 3) require deforestation in the year that the country becomes eligible to be below the rate of the previous year;
- 4) once participating in the program, deforestation should not increase by more than (proposed as 0.1%) on a year-over-year basis, based on remaining forest in the previous year;
- 5) require adoption of a transparent and reliable method of measuring native forest cover, which could be its own country's system or that of third parties;
- 6) require transparent and inclusive mechanism to receive and allocate resources including to those who effectively conserve forests (such as, for example, local communities, indigenous people and protected area managers).

Annual payments will be adjusted for any ongoing deforestation or degradation based on a ratio of 100:1 per hectare. This ratio acts as a 'deforestation penalty' whereby countries that lose forest cover would lose the equivalent of payment for 100 hectares for each hectare of forest lost or degraded. The deforestation penalty acts as a clear incentive to tropical forest nations as it reduces the overall allocation to the country and promotes good quality forest as it also discounts degraded forests. Worth noting, a 100 to 1 penalty rule, associated with the \$4 per hectare annual payment proposed here, will entail a forgone payout of \$400 per hectare of deforested land each year. This number is a rough estimate, based on publicly available data, of the annual net profit of one hectare of soybean plantation in Brazil. Because soybean plantation is perhaps the main driver of deforestation in the country, the number offers a ballpark idea of the opportunity cost faced by individuals that choose not to deforest².

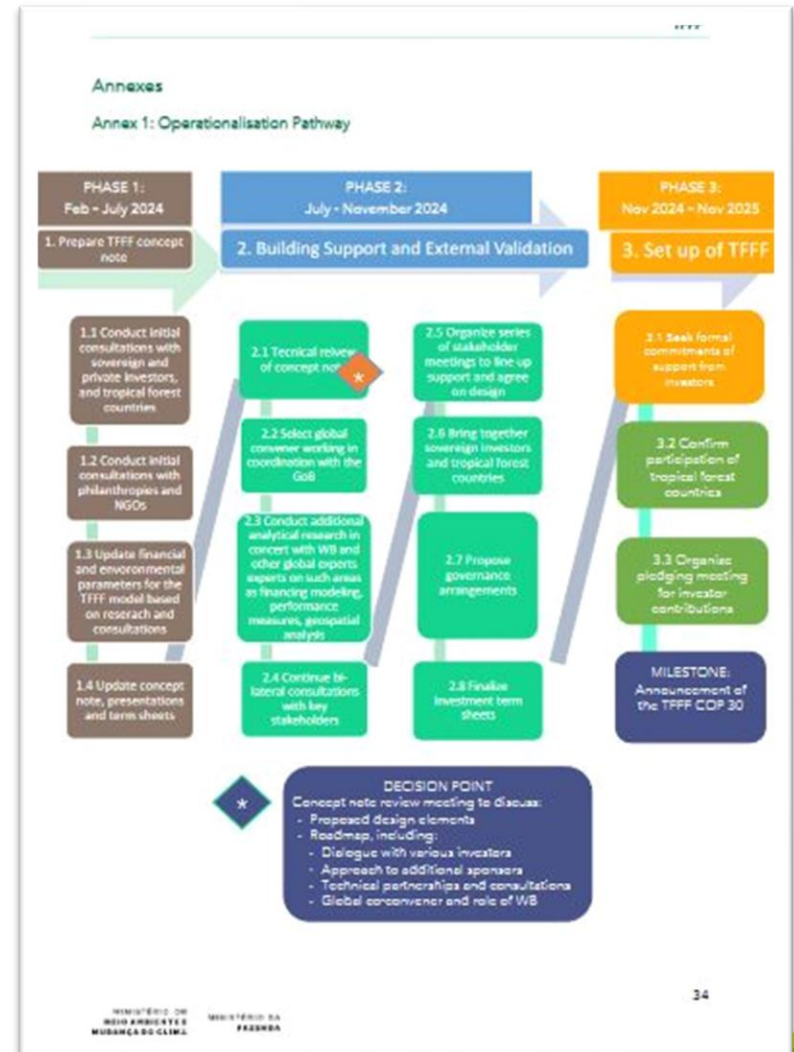
If country fails eligibility test within a particular period (i.e. by significantly increasing deforestation) but passes a following period - it will receive payment for periods in which it meets eligibility criteria. For purposes of TFFF payouts, degraded forests would include those that are affected by fires but that still meet the 10% forest crown cover threshold. While there are other forms of degradation, fires are the most systemic and widespread form of degradation that can be identified using GIS monitoring systems.

² Attention: these estimates have not been double-checked and they are used here merely as a means to demonstrate that the \$4/hectare payment offer for the payout would offer enough incentives for containing marginal deforestation.

7

MINISTÈRE DE
BOIS ANCIEN ET
MÉTIER DU CLIMAT

MINISTÈRE DA
FERRA



Tropical Forest Forever Facility, TFFF - Mécanisme pour la préservation des forêts tropicales

TFFF Key Milestones

- Phase 1: Design & Validation : April 2024 - July 2024 - Kick-off Technical Workshop- Février 2024 lancement de la Phase 1 par un atelier technique de lancement du processus de design, développement à Sao Paolo en marge du G20
- Kick-off Meeting (Investors) Avril 2024 plusieurs ateliers ont été organisés pour les investisseurs à Washington en marge des réunions de la Banque Mondiale/FMI: une note conceptuelle a été discutée
- Kick-off Meeting (Forest countries) Mai 2024 à New York un atelier pour les pays forestiers s'est tenu en marge du FNUF19
 - Investor & Forest Country Meeting Juillet 2024: phase 2 portant sur la consultation élargie et perfectionnement en marge du G20 à Rio de Janeiro: une réunion des pays forestiers et les investisseurs: Nouvelle note conceptuelle présentée par le ministère des finances et le ministère de l'environnement et du changement climatique du Brésil
- Phase 2: Consultation & Refinement Aug 2024 – Nov 2024 - October 2024 - Investor & Forest Country Meeting - World Bank/IMF Annual Meetings Washington, DC
 - October/November 2024 - Global Stakeholder Engagements COP 16 / COP29 Colombia & Azerbaijan
- Phase 3: Standing-Up Dec 2024 – Nov 2025: Activities to be informed: Fundraising, Institutional set-up, Facility launch at COP 30

• **Congo Basin Pledge 2.0 Post 2025 – COP 30 Belém**

- Leçons tirées du Congo Basin Pledge 1, de CAFI et du Fonds forestier du Bassin du Congo
- Opportunité de continuer à mettre en avant le Bassin du Congo car les plans du Brésil au-delà de l'Amazonie pour une action inter-bassins ne sont pas clairs, bien que le Brésil soit un leader actif sur les forêts et qu'il ait développé le fonds Tropical Forests Forever (TFF)
- Une approche mixte, impliquant le secteur privé, pour tout nouvel engagement.
- Les donateurs et les bénéficiaires se mettent d'accord sur la structure d'un engagement, sur la façon dont les projets sont développés, financés et rapportés et sur la nature des rapports.
- Organiser plusieurs sessions techniques entre le collège des donateurs et les pays de la COMIFAC sur les leçons apprises, qui aiderait également à formuler une stratégie pour arriver au pledge.
- Les ministres et fonctionnaires des donateurs et des pays d'Afrique Centrale participant à la COP29, et les deux COP 16 pourraient tenir de sessions d'échange des idées sur le pledge pour commencer à obtenir des perspectives sur l'avenir au-delà de l'engagement].



Merci de la bonne attention